

Sentier des puits d'ocre à Diges



Randonnée n°17797357

Une randonnée proposée par Acscpf

Parcours balisé N°114.

À la découverte des vestiges des puits et mines d'ocre à ciel ouvert, de l'ocrierie de Sauilly et son séchoir.

Durée :	4h20	Difficulté :	Moyenne
Distance :	12,92 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	211 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	203 m	Région :	Puisaye
Point haut :	326 m	Commune :	Diges (89240)
Point bas :	207 m		

Description

Le stationnement se fait devant la mairie sur la Place Marie Noël.

(D/A) Se diriger vers le monument aux morts, le garder à main droite tout en montant la rue en direction de Montchenot. Traverser les Jolivets d'en Bas et poursuivre jusqu'à la pancarte notifiant l'entrée dans Monchenot.

(1) Prendre, tout de suite sur la gauche, une voie asphaltée (Chemin des Sables) sur une cinquantaine de mètres pour poursuivre sur le chemin de terre en laissant sur la gauche la Rue des Châtaigniers. Longer à main droite le stade de foot. Couper une route et continuer tout droit sur la route qui dessert les Méhuts. Passé la dernière demeure du hameau, la route devient chemin. Devant le bois, tourner à gauche et suivre la lisière à main droite sur 100 m environ, puis longer les champs et déboucher sur une route.

(2) La prendre sur la droite et la conserver jusqu'à Bréviandes. Peu après la ferme, à l'angle de la maison, virer dans le chemin sur la gauche pour atteindre un chemin transversal. Devant, se trouve une ancienne mine d'ocre à ciel ouvert.

(3) Partir sur la gauche et descendre sur la voie routière. La traverser et prendre l'accotement à main droite. Après un cheminement en montée sur 150 m, s'engouffrer dans une petite entrée sur la gauche en descente raide. Aboutir dans un champ et faire 50 m pour longer entre le sous-bois sur la gauche et un champ sur la droite. Au bout, virer à droite sur une vingtaine de mètres puis à gauche en pénétrant en sous-bois. Arrivé devant un champ clôturé, tourner à droite et conserver le chemin principal jusqu'à une route.

(4) Devant, se trouve une étendue d'eau qui était une mine d'extraction à ciel ouvert. Obliquer sur la gauche, traverser la Verrerie Haute en conservant la voie routière. Atteindre un carrefour comprenant un chemin sur la gauche et une petite voie sur la droite (en face, un pylône de transport d'énergie).

(5) Partir sur cette dernière qui se termine rapidement en chemin sur un carrefour. Oublier les deux chemins latéraux pour entrer dans le petit chemin bordé de trognes qui arrive sur la Butte d'Ocre.

(6) Ne pas descendre cette butte mais, tourner à droite puis, après un grand lacet, arriver au pied de cette butte. Poursuivre sur le sentier qui, en

Points de passages

D/A Mairie - Place Marie Noël - Église Saint-Martin (Diges)
N 47.728597° / E 3.398505° - alt. 217 m - km 0

- 1 Montchenot**
N 47.73478° / E 3.395976° - alt. 251 m - km 0.74
- 2 Débouché sur une route**
N 47.736515° / E 3.374832° - alt. 284 m - km 2.86
- 3 Ancienne mine d'ocre à ciel ouvert**
N 47.733566° / E 3.369768° - alt. 304 m - km 3.78
- 4 Route - Ancienne mine d'ocre à ciel ouvert**
N 47.727645° / E 3.369107° - alt. 304 m - km 4.65
- 5 Croisement routes / chemin**
N 47.723205° / E 3.369223° - alt. 322 m - km 5.16
- 6 La Butte d'Ocre**
N 47.723466° / E 3.365357° - alt. 314 m - km 5.46
- 7 Route - Ferme fortifiée**
N 47.724375° / E 3.356539° - alt. 282 m - km 6.25
- 8 Bâtiments de l' - Ancienne ocrierie de Sauilly**
N 47.725676° / E 3.353331° - alt. 281 m - km 6.59
- 9 Poste de distribution EDF**
N 47.720753° / E 3.348197° - alt. 248 m - km 8.14
- 10 Débouché sur une route**
N 47.71799° / E 3.36046° - alt. 269 m - km 9.13
- 11 Croisement de routes**
N 47.715998° / E 3.371417° - alt. 296 m - km 10.04
- 12 Hameau du Vivier**
N 47.721796° / E 3.37902° - alt. 250 m - km 11.03
- 13 D4**
N 47.725598° / E 3.392184° - alt. 212 m - km 12.21

D/A Mairie - Place Marie Noël - Église Saint-

longeant un champ, arrive au lieu-dit le Château. Laisser dans la descente les deux prochaines voies à main droite et atteindre la D159 et le hameau de Sauilly. Avant de traverser, jeter un œil en face en direction de la ferme fortifiée.

Martin (Diges)

N 47.728598° / E 3.398505° - alt. 217 m - km 12.92

(7) Repartir sur la gauche par la Rue de l'Ocrerie et passer le Chemin de la Ferme. À la première fourche, tourner à droite et, dans le virage, prendre direction les Mourrons - les Brots. Longer à main droite un ancien bâtiment industriel qui est l'ancienne ocrerie et son séchoir.

(8) Continuer pour atteindre un croisement en Y. Partir sur la gauche, toujours en direction de la Chenée - La Croix Joubelin. Prendre le premier chemin sur la gauche situé avant la Chenée (la Chesnaie).

À la fourche, quitter ce chemin bien marqué pour tourner à droite dans une voie herbeuse. Tous les départs latéraux sont à oublier jusqu'au débouché sur une voie de desserte à hauteur d'une maison sur la droite. Continuer sur cette voie et descendre en direction de l'enceinte EDF (poste de transformation et de distribution).

(9) Traverser **avec prudence** la D459 pour emprunter le chemin en face. Longer à main droite la clôture et passer sous les lignes HT en conservant la trace qui suit le fossé sur la gauche. Descendre dans la partie boisée puis, après un ru (pas toujours en eau), remonter en conservant le chemin principal pour arriver au hameau des Groniers.

(10) Partir à gauche puis, au carrefour en T, à droite sur la route pendant 800 m environ.

(11) Tourner sur la gauche, direction la Verrerie Haute - la Tuilerie (panneaux sur la gauche). Au premier chemin de terre, virer à droite pour l'emprunter. Rentrer rapidement en sous-bois. Laisser un premier départ sur la gauche et descendre en longeant une ravine, à main gauche.

(12) Traverser la petite voie goudronnée pour filer dans le chemin vert en face. Passer sous la ligne HT et se faufiler en sous-bois sur la gauche. Tout en laissant les sentes latérales, suivre le cheminement jalonné puis, parfaire ce cheminement en descente dans un chemin creux. Arriver sur un chemin latéral, avec la D4 sur la droite.

(13) Prendre la route en tournant à gauche sans la traverser. Conserver l'accotement de gauche en passant devant le lavoir. Continuer la montée **avec prudence** pour tourner à gauche au premier carrefour. Monter le Chemin de la Garenne, laisser les stades sur la gauche et, devant les bâtiment de la poste, descendre la Rue de l'Ocre pour retrouver le monument aux morts et la Place Marie Noël (D/A).

Informations pratiques

Ce parcours chargé de patrimoine requiert un peu de temps pour en prendre l'essence. De bonnes chaussures sont nécessaires compte tenu de la diversité des chemins empruntés.

La partie de route située après le (10) n'est pas très passante. Néanmoins, restez vigilant. En haut de cette route, le très beau panorama qui s'offre à la vue compense ce désagrément.

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°114 inscrit sur plaquettes fond Jaune.

Le balisage a été réalisé par l'association *À chacun son chemin en Puisaye-Forterre* en juin 2023.

En cas de soucis, merci de [remplir ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

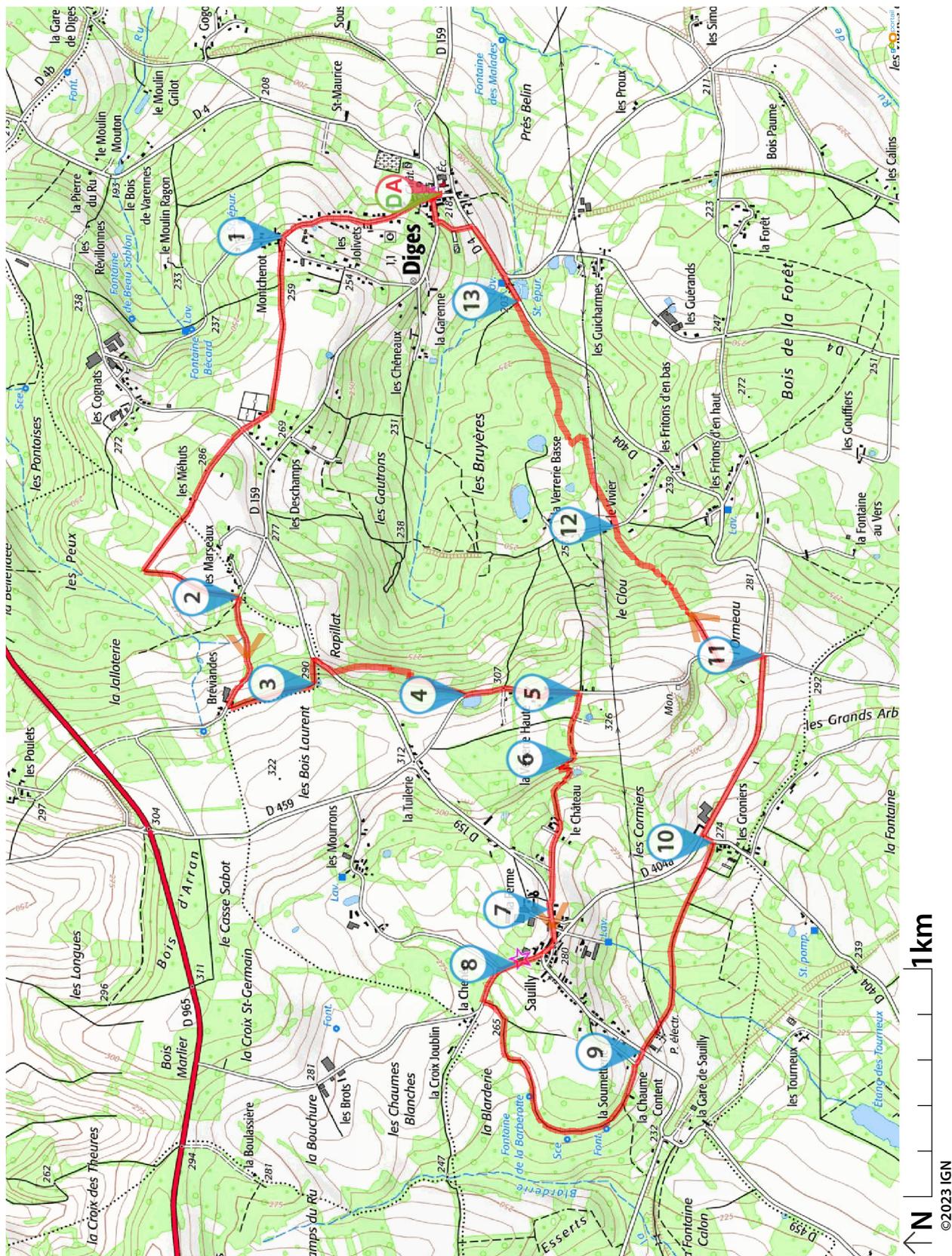
Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou/et l'application visorando.

A proximité

(8) À Sauilly, l'ancienne ocrerie a reçu le label « Patrimoine du XX^e siècle. Outre les mines à ciel ouvert, il y a aussi des mines en puits. Pour des raisons de sécurité, les entrées de ces puits ont été bouchées.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-sentier-des-mines-d-ocre-a-diges/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

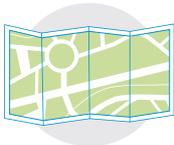
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



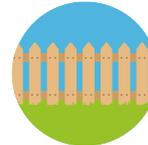
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.